

JEKA

Unforgettable group journeys

RÈGLES DE VOYAGE ÉTÉ 2026



LA TCHÉQUIE - KARST

JEKA vzw - Stationsstraat 75 - 1730 Asse // 02 230 84 55
info@jeka.be // www.jeka.be // BE0410 485 885

 [jeka.belgium](https://www.facebook.com/jeka.belgium)

 [jekavzw](https://www.instagram.com/jekavzw)

INTRODUCTION

Ces règles et informations utiles font partie du contrat de vacances à forfait que vous signez avec l'asbl JEKA.

Les règles sont mises à jour chaque année et envoyées à tous les groupes qui ont déjà signé un contrat de voyage à forfait.

Pour que les camps d'été se déroulent sans heurts, il est très important que chaque groupe respecte les règles ci-dessous et qu'elles soient connues de tous les animateurs et participants.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	p.1
Transport	p.3
Bagages	p.3
Autorisation de voyage pour les mineurs	p.3
Les règles du bus	p.4
Transport propre	p.4
Loge	p.6
Règlement intérieur	p.6
Taxe de séjour	p.9
Alimentation	p.10

**LISEZ ATTENTIVEMENT TOUTES LES RÈGLES
ET OFFREZ À VOTRE GROUPE UN CAMP SANS SOUCI...**

Les dernières informations sont toujours disponibles sur le site www.jeka.be

TRANSPORT

L'offre JEKA inclut le transport en bus dans le prix du camp.

Les horaires des autocars et les heures de départ correctes vous seront envoyés au plus tard 2 semaines avant le départ.

Cependant, vous pouvez choisir d'organiser le transport vous-même et vous obtiendrez alors une réduction sur le prix du camp.

Nous vous donnons ci-dessous les informations pratiques nécessaires à la préparation de votre voyage.

Feuille de transport République tchèque

Aller	Par jour
Départ	Le matin (entre 7h et 9h)
Arrivée	Le soir (vers 19h)
Retour	Le nuit
Départ	Le soir (entre 19h et 21h)
Arrivée	Le matin (entre 7h et 10h)
Transport propre	Réduction 100 € p.p.

Les bagages

Seule une valise ou un sac à dos de 20 kg maximum + 1 bagage à main (20x30x30 cm) par personne est autorisé. Le sac de couchage peut être transporté dans un sac séparé (de préférence pas un sac poubelle). Toutefois, veuillez ne pas l'attacher à l'extérieur de la valise ou du sac à dos : cela rendrait plus difficile son empiement dans le coffre du bus.

Pour 20 passagers de l'autocar, le groupe a droit à un bagage collectif (dimensions maximales de 100x55x44 cm) de 30 kg ; tous les autres bagages seront refusés. Les bagages des personnes ne voyageant pas avec l'autocar seront immédiatement refusés. Répartir autant que possible les bagages du groupe dans les valises individuelles.

Pouvons-nous vous demander de prêter une attention particulière à la taille et au poids des bagages ? Il est extrêmement important pour chaque membre de faire monter ses bagages dans le bus et l'espace pour les bagages est limité. Les bagages peuvent être renvoyés à l'étranger, mais cette solution est encombrante et très coûteuse. Ces coûts sont supportés par le groupe. En cas d'amende pour surcharge du bus, celle-ci sera également répercutée sur le groupe.

Veillez à ce que tous les bagages soient clairement identifiables, par exemple en utilisant les étiquettes JEKA de couleur. Si votre groupe séjourne dans différentes maisons, utilisez une couleur par maison afin que notre personnel sur place puisse également voir facilement quels bagages appartiennent à quelle maison.

Convendez clairement, au sein de l'équipe de direction, de la personne qui supervisera le déchargement ou le chargement correct des bagages sur le site. Ni le chauffeur ni le personnel de JEKA ne peuvent être tenus responsables si un bagage retourne accidentellement en Belgique à l'arrivée ou est laissé sur place au départ !

Autorisation de voyage pour les mineurs

Lorsqu'un mineur voyage à l'étranger et n'est pas accompagné de ses deux parents, une autorisation de voyage doit être fournie. Il s'agit d'un formulaire sur lequel l'un des parents ou un tuteur autorise le mineur à voyager à l'étranger sous la supervision d'une autre personne, d'une organisation ou d'une école. La signature du parent ou du tuteur doit être autorisée à la mairie.

Outre l'autorisation de voyage, l'enfant a toujours besoin d'une pièce d'identité avec photo en cours de validité pour voyager à l'étranger.

Les règles du bus

Général

1. Tout le monde doit être présent à l'adresse de prise en charge 30 minutes avant l'heure de départ prévue.
2. Déterminer un point d'embarquement praticable pour les grands bus.
3. Il n'y a pas de sièges réservés, prenez des sièges groupés lorsque vous partagez le bus avec un autre groupe.
4. Il est permis de manger et de boire dans l'autocar, à condition de ramasser tout ce qui tombe par terre (sacs, miettes, pelures,...) (le chewing-gum n'est PAS autorisé).
5. Déposez toujours les déchets dans les sacs en plastique situés sur les accoudoirs et surtout pas sur le sol.
6. Pensez toujours aux autres passagers (choix du film, volume de la musique, ...).
7. Il est interdit de fumer et de boire de l'alcool dans l'autocar.
8. Profitez des arrêts pour jeter vos déchets dans les conteneurs prévus à cet effet. Nettoyez le bus à l'arrivée afin que le groupe qui part ait également un bus propre pour le retour.
9. Pour des raisons d'hygiène, aucun animal n'est admis dans l'autocar.
10. Suivez toujours les instructions du conducteur (comme un pilote d'avion).

Sécurité et confort

Pour votre sécurité et votre confort, le voyage se fera dans un autocar de moins de 7 ans et d'au moins 2 étoiles. Depuis quelque temps, il existe une obligation de port de la ceinture de sécurité dans les autocars. Concrètement, cela signifie que dans les autocars équipés de ceintures de sécurité, vous devez les porter pendant toute la durée du voyage.

Le voyage est effectué par 2 ou 3 chauffeurs, conformément à la réglementation légale des temps de conduite et de repos. Le nombre de chauffeurs dépend du fait que l'autocar rentre plein ou vide. Le chauffeur conduit sans interruption pendant 4,5 heures au maximum, puis fait une pause de 30 à 45 minutes dans un restaurant d'autoroute.

Nourriture sur le pouce

À l'aller, aucun repas n'est fourni par JEKA. Il est donc préférable d'emporter un double panier-repas. En revanche, pour le retour, JEKA fournit un panier-repas par personne.

Toilettes sur la route

Les toilettes à bord du bus ne servent qu'en cas d'urgence. Elles doivent pouvoir être utilisées au retour, car il n'est pas possible de vider correctement des toilettes pleines lors d'un changement de groupe. Par conséquent, utilisez autant que possible les toilettes aux arrêts.

Règles et conseils pour le choix du "transport propre

Réduction pour le transport personnel vers la République tchèque

Pour le transport aller-retour, JEKA accorde une réduction de 80 euros.

Avec voiture personnelle

En voiture particulière, il est préférable de prévoir un temps de trajet de 10 à 12 heures. Pour utiliser les autoroutes et les voies rapides, vous devez payer une redevance de 2 300 CZK/an, 430 CZK/mois, 270 CZK/10 jours ou 200 CZK/1 jour. Vous pouvez acheter la vignette autoroutière en ligne, dans les bureaux de poste, les stations-service EuroOil et à certains postes frontières.

Toutes les informations sont disponibles sur <https://edalnice.cz/en/>

L'heure prévue d'arrivée au lodge et l'heure annoncée de départ du lodge doivent être strictement respectées. L'arrivée d'un nouveau groupe coïncidant avec le départ du groupe précédent, la JEKA ne peut autoriser aucun écart. Prévenez également l'équipe JEKA en République tchèque lorsque vous entrez dans le pays, afin qu'elle ait une idée de votre heure d'arrivée.

En train

Depuis Bruxelles, vous rejoignez la capitale de la République tchèque, Prague, en passant par Cologne, Francfort et Nuremberg. Depuis Prague, un train local fait escale dans tous les villages du Karst tchèque.

Informations à l'adresse suivante : www.b-rail.be.

En bus de tourisme international

Il existe également des bus quotidiens pour Prague au départ de Bruxelles, par exemple avec Eurolines. Informations sur Internet : www.eurolines.be

Par avion

Les vols vers Prague sont organisés par Ryanair, CSA, SN Brussels Airlines et KLM, entre autres.

Vous pouvez visiter leur site web pour plus d'informations.

LOGEMENT

Nos hébergements JEKA en République tchèque sont situés dans le Karst tchèque, à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Prague. Entre Srbsko et Dobrichovice, à deux pas de la sinieuse Berounka, nous avons loué et aménagé un certain nombre de maisons pour des groupes. Il s'agissait à l'origine de bâtiments scolaires, de chalets en bois ou de maisons de jeunes.

Chaque maison dispose de chambres avec des lits superposés, d'installations sanitaires adéquates, d'une cuisine équipée et d'une salle à manger et de récréation. La cuisine est équipée de tout le matériel nécessaire à la préparation du menu JEKA. Les appareils électriques, tels que le mixeur, la machine à café, le grille-pain, etc. ne sont pas disponibles. Dans le logement, vous trouverez un ensemble d'ustensiles de nettoyage de base pour garder votre maison propre, ainsi que du liquide vaisselle. JEKA fournit également du papier hygiénique. Vous pouvez toujours demander ces produits. Attention : vous devez fournir vos propres torchons et serviettes de cuisine !

Nos logements sont solides mais sobrement meublés, afin que la vie en groupe puisse être pleinement appréciée. C'est pourquoi il n'y a pas de télévision ou de radio, par exemple. Il n'y a pas non plus de téléphone, mais via la permanence JEKA et votre téléphone portable, vous êtes toujours joignable en cas d'urgence.

Note : les animaux domestiques ne sont pas admis dans les logements JEKA !

Pour voir de plus près les plans des lodges en République tchèque, veuillez consulter notre site web www.jeka.be (au bas de la page du pays "Czech-Carst").

Le règlement intérieur

Sécurité incendie

Bien que les mesures de sécurité nécessaires aient été prises, il est évident que les maisons JEKA contiennent encore beaucoup de matériaux inflammables. C'est pourquoi nous vous demandons de faire preuve d'une vigilance accrue dans la cuisine, de ne pas fumer dans la maison et de ne pas vous trouver à proximité de bouteilles de gaz. Dès votre arrivée, vérifiez où se trouvent les extincteurs dans la maison et comment les utiliser, et comment évacuer tout le monde en cas d'urgence. N'oubliez pas non plus de vérifier les différentes sorties (de secours).

Bruit

Nous demandons instamment que les résidents locaux soient pris en compte. Les nuisances sonores sont inacceptables. Limitez le bruit (par exemple en fermant les fenêtres). Beaucoup de gens font la sieste l'après-midi. Ne l'oubliez pas ! Bien entendu, après 22 heures, vous devez respecter strictement le repos nocturne jusqu'à au moins 8 heures du matin.

Hygiène et sécurité

Tous les lits du lodge JEKA sont équipés de matelas hygiéniques et d'un oreiller. Chaque participant doit apporter son propre drap housse et sa propre taie d'oreiller. Cela s'applique également aux participants qui dorment dans un sac de couchage ! Ceux qui n'apportent pas leur propre drap housse et leur propre taie d'oreiller peuvent en louer un sur place auprès du personnel de JEKA pour un montant de 6,50 € par set.

En outre, nous demandons à chaque groupe de répartir les participants dans les lits disponibles tels qu'ils se trouvent dans les chambres. Cela signifie qu'il n'est pas permis de déplacer les lits ou les matelas dans une autre chambre. Veuillez consulter les plans du logement à cet effet (disponibles sur le site web de JEKA). Il n'est certainement pas permis de créer une place de couchage supplémentaire sur le sol entre les lits : cela obstruerait l'issue de secours en cas d'évacuation nécessaire. La sécurité des participants passe avant le plaisir de dormir ensemble dans une chambre

avec un groupe d'amis.

Maintenance

JEKA attache une grande importance à ce que les groupes qui arrivent trouvent un logement propre, bien rangé et en bon état. Après tout, chaque nouveau groupe a le droit de se retrouver dans une maison propre et confortable. Vous veillerez tout particulièrement à la propreté des chambres, des douches et des toilettes avant de partir. En même temps, vous vérifierez si le nombre de lits par chambre correspond au plan que vous avez reçu de JEKA. En outre, vous vérifierez minutieusement dans la cuisine si tout a été laissé en ordre (la cuisinière et le four méritent un contrôle supplémentaire). Si, au moment du départ, vous constatez que votre logement n'est pas en ordre, le membre du personnel de JEKA informera les chauffeurs de bus que le bus ne pourra pas partir tant que le logement n'aura pas été correctement nettoyé. En tout état de cause, un nouveau groupe ne peut invoquer le fait d'avoir trouvé une maison "sale" pour ne pas avoir à faire le ménage à la fin du séjour ! Un membre du personnel de JEKA fera donc le tour de la maison avec le chef de groupe à l'arrivée de ce dernier, afin qu'il puisse signaler immédiatement tout état inacceptable d'une pièce particulière. Le personnel de JEKA prendra alors les mesures nécessaires pour remédier à ce problème.

JEKA vous attend pendant votre séjour :

1. Aucun lit, armoire, table, etc. n'est déplacé hors des chambres ou à l'extérieur.
2. Il est interdit de fumer dans les chambres.
3. Tourne régulièrement les pièces (chambres, salles de bains, espace de vie) et nettoie également en cas d'"accident".
4. Fermez toujours les fenêtres et éteignez les lumières lorsque vous quittez la maison.
5. Ne pas jeter les déchets de cuisine, le papier, les serviettes hygiéniques et autres dans les éviers ou les toilettes.
6. Aucun clou, vis ou crochet n'est fixé dans les murs.
7. N'utilisez pas de ruban adhésif agressif (tel que du ruban d'emballage brun) pour fixer quoi que ce soit au mur.
8. Gardez toujours les sacs à ordures fermés (pour éviter d'attirer les nuisibles tels que les mouches, les guêpes, etc.)
9. Fermez hermétiquement les sacs poubelles pleins et apportez-les immédiatement au conteneur.
10. Impose le silence entre 22 heures et 8 heures.
11. Connaissance des règles en matière d'incendie (tous les participants).
12. Disposer en permanence d'une liste complète des participants.

Maintenance (suite)

JEKA vous attend à la fin de votre séjour :

1. Nettoyer les sols, le mobilier, les tables, les chaises et les installations sanitaires.
2. Vérifier les lits et s'assurer qu'ils ne sont pas endommagés.
3. Remettez correctement en place les housses des matelas et des oreillers JEKA.
4. Nettoyer le réfrigérateur et le congélateur (dégivrer d'abord !) la veille du départ (demander au préalable à l'agent JEKA ce qu'il faut faire des restes).
5. Procéder à un contrôle approfondi de l'entretien des foyers à gaz et des chaudières.
6. Ne laissez pas de restes de nourriture dans des endroits non prévus à cet effet.

7. Laver et trier soigneusement la vaisselle et les ustensiles de cuisine.
8. Procéder à une révision complète des toilettes et des douches.
9. Nettoyer les alentours de la maison (mettre les déchets dans des sacs que l'on attache solidement et que l'on laisse à l'endroit convenu).

Les dommages doivent être signalés immédiatement à notre personnel. Le dédommagement sera décidé en concertation avec le chef de groupe.

Chaque chef de groupe est responsable du respect de ces règles. En cas de non-respect des règles, les dommages éventuels seront facturés sur place ou après le séjour. Les dommages non intentionnels peuvent être récupérés par le groupe auprès de l'assurance familiale du membre du groupe concerné et éventuellement après par le groupe auprès de ses polices d'assurance de responsabilité civile.

Nous vous remercions par avance de votre coopération, au nom de la JEKA et des groupes qui vous succéderont.

Visiteurs

Il arrive que des parents de participants ou des amis du groupe passent rendre visite. Cette situation est soumise aux dispositions suivantes qui relèvent de l'obligation de déclaration :

1. Les visiteurs qui ne passent qu'une journée sur le site, sans passer la nuit dans le lodge JEKA, nous seront seulement signalés. Rien ne sera ajouté ou facturé pour cela.
2. Si les visiteurs restent plus d'une nuit avec le groupe, vous devez les prévenir à l'avance et ils paient 45€ par personne et par nuit. Ce montant comprend les mêmes repas que le groupe. Pour la pension complète, vous en discutez avec le responsable JEKA sur place.
3. Les visiteurs qui passent plus de 6 nuits sur le site paieront le même prix que les membres du groupe. Ceci s'applique également aux personnes qui se joignent apparemment aux vacances du groupe mais qui passent la nuit dans une tente ou une caravane. Nous les considérons comme des membres ordinaires du groupe.

Toute visite doit être signalée et payée à l'avance. Le paiement sur place n'est autorisé qu'à titre exceptionnel.

En outre, vous devez tenir compte des éléments suivants

1. JEKA n'est pas une société de transport de meubles et ne peut donc pas fournir des couchages supplémentaires, en plus du mobilier disponible dans le lodge.
2. Réglementation locale interdisant l'installation de tentes ou de caravanes autour de nos maisons sans autorisation écrite des autorités.
3. La capacité maximale de chaque salle ne doit jamais être dépassée (pour des raisons de sécurité incendie).

Chambres privées

Certains groupes souhaitent louer pour leur personnel de cuisine ou pour un couple accompagnant une ou plusieurs chambres (sans repas) à proximité de leur logement et souhaitent que ces personnes utilisent les repas, en même temps que le groupe.

Demandez à JEKA de vous faire une proposition adaptée pour les salles privées, nous pouvons vous aider.

Après envoi du bon de commande et engagement de notre part, 60% du prix de la (des) chambre(s) reste à payer en cas d'annulation ; en cas d'annulation dans les 7 jours avant le départ, la totalité du prix de la location reste à payer à JEKA.

Pension de famille personnalisée

Si des personnes souhaitent séjourner en République tchèque de manière totalement indépendante du groupe (par exemple des parents de participants), elles peuvent bénéficier de notre formule de voyage sur mesure, c'est-à-dire séjourner à l'hôtel ou en demi-pension. Elles ne font alors pas partie du groupe en ce qui concerne la JEKA (hébergement et nourriture en dehors de l'hébergement de la JEKA) et reçoivent leur propre numéro de dossier et leur propre facture.

Les recettes de ces voyages sont directement affectées aux causes sociales de l'asbl JEKA.

La taxe de séjour

Vous devez payer une taxe de séjour par nuit / par personne de plus de 18 ans en République tchèque. Veuillez noter que ces taxes ne sont jamais incluses dans le prix du forfait.

Les taxes suivantes s'appliquent à la situation géographique de notre logement :

- Dobruška : 10 CZK pp/nuit (à partir de 18 ans)
- Revnice & Srbsko : 20 CZK pp / nuit (à partir de 18 ans)

Un membre du personnel de la JEKA vous aidera à accomplir ces formalités. Depuis 2012, les groupes de vacances sont soumis à une obligation de déclaration, ce qui signifie que tous les participants doivent être enregistrés auprès des autorités tchèques locales par le biais de listes de participants que JEKA fournit aux autorités locales.

L'alimentation

JEKA met tout en œuvre pour que votre séjour se déroule dans les meilleures conditions possibles. Voici une brève explication de la manière dont notre personnel sur place vous conseillera et vous assistera si nécessaire, ainsi que de la manière dont les livraisons sont effectuées.

Les denrées alimentaires

Les repas

JEKA fournit toute la nourriture nécessaire pendant le séjour, pour les voyages, les excursions et le retour. Deux repas de pain avec les garnitures nécessaires et un repas chaud sont fournis par jour. La nourriture est abondante, de qualité, variée et adaptée à nos goûts. Bref, nous y accordons beaucoup d'attention, car la réussite de vos vacances en dépend largement. Les repas en pain peuvent facilement être utilisés comme paniers-repas.

JEKA fournit du pain frais tous les matins, collecté auprès de la boulangerie locale. Le pain tchèque ressemble beaucoup au pain allemand ou autrichien, c'est-à-dire qu'il est légèrement plus acide que ce à quoi nous sommes habitués, mais très riche en fibres et en vitamines. Vous avez le choix entre ce pain tchèque et le pain blanc, tel que nous le connaissons également. La quantité correspond à une consommation collective supérieure à la moyenne pour 2 repas de pain avec garnitures par jour. Si vous souhaitez organiser un événement sur deux jours, veuillez en informer notre personnel à temps, afin que le pain puisse être commandé pour deux jours.

Pour le repas chaud du soir, nous utilisons autant que possible des produits frais : par exemple, nous fournissons presque chaque jour un fruit frais à chaque participant. Certains plats sont livrés congelés, afin que vous ayez le moins de temps possible pour les cuisiner. Ces plats, accompagnés de sauces, sont déjà divisés en portions et doivent être enfournés pendant encore une heure : c'est tout ce qu'il y a à faire.

Livraisons

A votre arrivée, vous trouverez dans votre logement les premières fournitures avec les ingrédients de base (pommes de terre, beurre, lait, sucre, etc.) et les fournitures pour les premiers jours. Si la quantité livrée s'avère trop faible ou trop importante, veuillez contacter votre collaborateur JEKA dans les plus brefs délais. Après consultation, l'approvisionnement peut être adapté aux besoins réels du groupe.

Dans la cuisine de chaque maison, il y a une pochette en plastique où vous pouvez laisser des questions, des messages ou de petites commandes supplémentaires (par exemple du lait) pour notre personnel lorsque personne du groupe n'est à la maison.

Les commandes de denrées alimentaires supplémentaires (ou d'autres questions) peuvent être passées par SMS ou WhatsApp.

Nous demandons que les produits soient utilisés correctement. S'il vous reste quelque chose ou si vous ne l'aimez pas, ne le laissez pas se gâter mais prévenez le membre du personnel de JEKA, qui pourra peut-être en faire profiter d'autres groupes. Il va sans dire qu'à votre départ, vous n'emporterez rien du stock permanent.

Le dernier jour de votre séjour, les premières fournitures seront livrées à votre lodge pour le groupe suivant. Nous vous demandons de ne pas utiliser les produits de cette réserve.

Exceptions aux repas standard

Dans la mesure du possible et de la disponibilité locale, nous acceptons les adaptations suivantes des repas : végétarien, halal, sans gluten et allergie alimentaire. Ces adaptations doivent être demandées au plus tard deux semaines avant le départ, accompagnées des informations utiles nécessaires (notamment en ce qui concerne les allergies : quelle est

la gravité de l'allergie, qu'est-ce qui est autorisé, qu'est-ce qui ne l'est pas, ...).

Les participants qui suivent un régime alimentaire particulier feraient bien d'apporter leurs propres produits spécifiques de Belgique. L'expérience montre que ces produits ne sont pas toujours disponibles dans les magasins locaux.

L'exemple de menu

Bien entendu, vous n'êtes pas obligé de suivre le menu à la lettre (comme décrit à la page suivante). JEKA livre toujours la nourriture pour 3 jours en une seule fois, vous pouvez donc réorganiser le menu pour ces 3 jours comme bon vous semble. Il n'est pas possible de reprogrammer les jours de livraison : JEKA ne peut pas livrer les produits plus tôt que lorsqu'ils sont livrés à l'agence par les grossistes. Vous devez donc garder à l'esprit que l'ordre et la composition des différentes livraisons sont entièrement adaptés à cet exemple de menu, et que vous risquez par conséquent de vous retrouver dans une situation délicate si tout ce qui est disponible est mis sur la table sans réfléchir.

Notes :

- En ce qui concerne les épices, JEKA ne fournit que du sel, du poivre et de la noix de muscade ; vous devrez donc apporter les vôtres.
- Le menu peut encore subir de légères modifications, la version finale sera prête en cuisine à l'arrivée.
- Seules les boissons mentionnées sur le menu sont incluses.
- Aucun remboursement n'est prévu pour les repas non utilisés (par exemple, à la suite d'un voyage de deux jours).

BON VOYAGE !!!